

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00443**

**TRAVAUX, MAINTENANCE ET FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE  
SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLORE - AUTORISATION DE SIGNATURE  
DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE N°2016VO296**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 07 octobre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 35

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 37

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,  
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE,  
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON,  
M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN,  
M. Robert KARULAK, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT,  
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT,  
M. Hervé REYNAUD, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON,  
M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Enzo VIVIANI,  
M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,  
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Bernard FAUVEL, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Daniel JACQUEMET,  
M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Yves MORAND,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Gérard TARDY,  
M. Alain VERCHERAND

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 25 octobre 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160912-D20160044310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161025

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2016**

### **TRAVAUX, MAINTENANCE ET FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLEURE - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ N°2016VO296**

A l'issue d'une consultation en groupement de commande, Saint-Etienne Métropole et la Ville de Saint-Etienne ont chacune signé un marché avec l'entreprise BOUYGUES Energies Services pour la réalisation de travaux, maintenance et achat de fournitures pour les équipements de signalisation lumineuse tricolore (SLT) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, Saint-Etienne Métropole a évolué en Communauté Urbaine. Les compétences en matière de signalisation tricolore lumineux gérées jusqu'alors par la Ville de Saint-Etienne le sont désormais par la Communauté Urbaine. A ce titre, le marché de travaux, maintenance et fourniture d'équipements de SLT conclu par la Ville de Saint-Etienne est transféré intégralement à Saint-Etienne Métropole et numéroté 2016VO296. D'un montant maximum total des commandes de 4 800 000 € TTC, pour un réalisé à ce jour de 225 486,99€ TTC, ce marché dispose d'un disponible important.

Le marché initialement conclu par Saint-Etienne Métropole arrive quant à lui à échéance et approche de son montant maximum.

Compte tenu de l'intégration de 8 nouvelles communes au 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans le cadre du Schéma départemental de coopération intercommunale et des évolutions possibles de Saint-Etienne Métropole vers le statut de Métropole, Saint-Etienne Métropole ne relancera un marché sur un périmètre consolidé que courant 2017, pour un marché effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

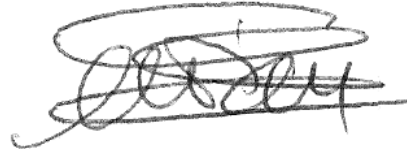
Dans cette attente et afin de pourvoir au besoin impératif de Saint-Etienne Métropole en matière de maintenance et fourniture d'équipements de signalisation lumineuse tricolore, il est proposé de prolonger la prestation de Bouygues sur l'ensemble des équipements communautaires par le biais d'un avenant d'extension du périmètre, au marché n°2016VO296.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve la passation d'un avenant n°1 au marché n°2016 VO 296,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°1 au marché n°2016 VO 296 conclu avec l'entreprise Bouygues Energie,**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice 2016, opération 66.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, sweeping flourish above the main text.

Gaël PERDRIAU